

Procès-verbal

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Tenue le lundi 9 décembre 2019 à 16 h 30
À la salle Jean-Marie-Lajeunesse
du Centre 24-Juin**

Présences : MM. Marc-André Allard
Denis Bélanger
Claude Dupuis
Mickaël Lecours
Pierre Morin
Alain Patry
François Talon

M^{mes} Ibtissam Benmoussa
Sylvie Bergeron
Judith Bonneville
Julie Caron
Joana Méthot
Gaétane Plamondon

Absence : M^{me} Édith Cloutier

Invité : M. Pascal Beaudette

1. Mot de bienvenue

Monsieur Dupuis souhaite la bienvenue aux membres.

2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté, 12 personnes sont présentes pour débiter la rencontre.

3. Ouverture de la séance

3.1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Alain Patry, appuyée par madame Joana Méthot, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :

6.1 Remplacement d'un membre enseignant

3.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 28 octobre 2019

Le procès-verbal est adopté avec la correction apportée :

Point 4.2 – Budget 2019-2020 du Centre basé sur les ETP projetés en avril

À « Dépenses des investissements », la première phrase aurait dû se lire ainsi :

À décentralisé aux programmes : les montants sont basés sur les ETP d'il y a deux ans, normalement près de 50 % de la somme versée par le MEES est remis aux programmes pour le MAO.

Sur proposition de madame Sylvie Bergeron, appuyée par madame Gaétane Plamondon, le procès-verbal est adopté avec la modification apportée.

3.3 Suivi au procès-verbal

Point 3 - Point 9.2 – Information agrandissement

Suite au dépôt des informations demandées, une analyse de fonds sera faite par le ministère. Dès le 6 janvier, deux personnes viendront visiter les installations et dans les mois qui suivront, l'analyse sera faite pour la 2^e phase, la décision sera prise par eux. C'est un projet de plus de 50 000 000 \$ donc ce n'est pas si rapide.

Point 3 - Point 9.4 – Tournoi de golf de la Fondation

Le montant sera annoncé à l'assemblée du personnel le 6 janvier 2020, nous pourrons donc vous en informer à la prochaine rencontre.

3.4 Parole au public

Pas de public.

4. Pour adoption

4.1 Levées de fonds des élèves (automne 2019)

Le document déposé n'était pas nécessaire parce que ça ne touche pas les assurances. Cette activité se déroule sans risque.

Pas d'adoption puisque sans risque.

4.2 Sorties éducatives ou activités scolaires

Les sorties éducatives sont déposées aux membres pour la première partie de l'année. Ces activités sont séparées par unité (regroupement de programmes). Madame Caron donne la description des compétences manquantes pour l'unité 1.

Sur la proposition de monsieur Alain Patry, appuyée par madame Ibtissam Benmoussa, les sorties éducatives sont adoptées telles que présentées.

4.3 Budget 2019-2020

Le point 5.1 sera traité en même temps.

Normalement le budget doit être adopté, cette fois-ci nous vous le présentons et l'adoption se fera à la prochaine rencontre. La CSRS nous donnera un coup de main pour diminuer le déficit, elle prévoit donner 500 000 \$ mais ce n'est pas suffisant, d'autres solutions sont à venir de la CSRS. Dès que nous aurons l'information, le budget sera ajusté.

Notre principal financement provient des ETP (élève temps plein - 900 heures) ayant complétés leur formation. Cette année nous calculons le budget avec 1208,30 ETP. Même avec l'aide de la CSRS, nous avons un déficit de 646 473 \$ pour cette année et en ajoutant celui de l'année dernière (892 819 \$) nous avons un total de 1 488 022 \$.

- ♦ **Dépenses de fonctionnement :**

- Pour Enseignement – ressources humaines : due à la baisse d'élèves et à l'organisation scolaire, certaines obligations financières nous poussent vers un déficit de 1 200 000 \$.
- Pour personnel de soutien : nous avons aussi un déficit de 300 000 \$.
- Aux Ressources matérielles : en raison du déficit, une ponction de 10 % est prise dans le montant que le MEES donne pour le RM des unités.

- ♦ **Dépenses des investissements :**

- À Décentralisé aux programmes : à *Programme 1/3 – 2/3*, la mise à jour des programmes pour cette année sont : Carrosserie et Forage et dynamitage. Le ministère octroie des montants dont il assume les 2/3 et le Centre assume l'autre tiers.

5. Pour information

5.1 États des résultats 2018-2019 - Final

Ce sujet a été traité au point 4.3.

5.2 Projet éducatif 2019-2022 – Moyens mis en place

Les moyens mis en place sont très positifs, ce sont des actions faites à l'intérieur des programmes. Ce document servira aux autres programmes pour mettre des actions en place dans leur programme (document annexé).

5.3 Participation à des recherches universitaires

Madame Caron explique que les recherches sont souvent dédiées à la formation générale jeune. Nous en avons eu une première GPS-FP à laquelle plusieurs enseignants ont participé. Ces recherches nous aident à améliorer notre façon de faire.

Cette année, une recherche de deux volets sera mise en place par l'Université Laval. Le volet 1 sera au niveau du lien de confiance relationnelle du personnel : comment les employés perçoivent la direction.

Le volet 2 : confiance relationnelle des élèves envers les enseignants. Les élèves seront tous sondés.

Les chercheurs fourniront des outils et stratégies pour développer le lien de confiance.

6. Varia

6.1 Remplacement d'un membre enseignant

Madame Josée Turgeon a quitté la CSRS, un siège est disponible au niveau des enseignants. Une nouvelle personne sera nommée à l'assemblée générale du 6 janvier 2020.

7. Levée de la séance

Sur proposition de monsieur François Talon, appuyée par madame Gaétane Plamondon, la séance est levée à 17 h 45.

Claude Dupuis
Président

2020-02-04

Julie Caron
Directrice

Projet éducatif 2019-2022



Moyens mis en place
Automne 2019

ORIENTATION 1

Augmenter la persévérance, la réussite et la diplomation de nos élèves en s'adaptant à leurs diversités tout en considérant la réalité de la FP.

Objectif 1.1

Accroître le nombre d'élèves obtenant une diplomation pour chacun des programmes de formation professionnelle.

- Travailler sur les évaluations (suivi, scission, bonification).
- Planifier stratégiquement les mises à niveau (morcellement).
- Donner différemment les compétences (morceler / équilibrer théorie et pratique).
- Revoir les séances d'information / processus d'accueil.
- Cibler rapidement les élèves à risque (utiliser l'application TOSCA).
- Travailler avec l'équipe d'intervention.
- Mettre en place des projets pour les 2^e année (finissants).
- Jumeler les anciens et les nouveaux élèves.
- Mettre en place de la récupération / du rattrapage.
- Intégrer les nouvelles technologies à la formation.
- Travailler à l'encadrement et au suivi des élèves.
- Accompagner les élèves en réadmission.
- Tenir des rencontres d'équipes préventives.
- Travailler à l'augmentation des inscriptions.
- Assurer le suivi des absences.
- Développer de nouveaux parcours (individualisation, alternance).
- Uniformiser les contenus, les pratiques pédagogiques.

Objectif 1.2 :

Accroître le nombre d'actions auprès des élèves qui présentent des risques de décrochage scolaire afin d'augmenter la persévérance.

- Rendre le matériel d'apprentissage disponible par l'intermédiaire d'une plateforme.
- Travailler les séances d'information ou questionnaires de sélection.
- Identifier rapidement les élèves à risque.
- Travailler avec l'équipe d'intervention pédagogique.
- Rencontrer individuellement les élèves.
- Utiliser l'application TOSCA.
- Ajouter des projets dans le cadre des apprentissages.
- Utiliser la rétroaction positive auprès des élèves.
- Mettre en place des stratégies universelles d'apprentissage.
- Assurer la réponse aux besoins individuels de l'élève.
- Prévenir les difficultés dans certaines compétences.

ORIENTATION 2

Faire de notre centre un milieu de vie stimulant, sain et sécuritaire par son environnement et ses activités.

Objectif 2.1 :

Mettre en place des actions favorisant : le savoir-vivre et le savoir-être, le développement durable et le sentiment d'appartenance.

Appartenance

- Organiser des activités sociales (déjeuners, remise de prix).
- Organiser des activités de fin de formation (gala méritas).
- Développer des activités par le jeu.
- Arrimer un club de marche (pauses, heures du lunch).
- Organiser des concours.
- Organiser des activités de réseautage.
- Mettre en place un comité de vie étudiante.

Développement durable

- Composter / recycler.
- Planter des arbres.
- Valoriser les métaux.
- Utiliser l'unité filtrante pour les huiles usées.

Savoirs

- Établir des activités avec les employeurs.

Objectif 2.2 :

Appliquer les règles de santé et sécurité dans tous les milieux concernant les équipements et les matières dangereuses.

- Utiliser et enseigner l'utilisation des équipements de protection (respiratoire).
- Mettre à jour les fiches techniques des appareils, signalétiques des produits ou cahiers de suivi et d'inspection des machines.
- Conscientiser aux bonnes postures ergonomiques.
- Réduire l'impression de documents.
- Mettre en place un comité santé et sécurité élève.
- Mettre à jour le SIMDUT.
- Afficher les règles d'atelier.
- Développer du matériel pédagogique sur les risques du métier.

Projet éducatif 2019-2022



Moyens mis en place
Automne 2019

ORIENTATION 3

Encourager et faciliter l'intégration du personnel et l'accès au développement professionnel adapté aux besoins de chacun.

Objectif 3.1

Accompagner toutes personnes dans leur intégration.

- Accompagner les nouveaux collègues (inviter aux rencontres).
- Soutenir les nouveaux collègues au niveau de la gestion de classe.
- Planifier le transfert pédagogique (retraite).
- Partager les ressources du programme (information organisationnelle, matériel pédagogique incluant les évaluations).
- Assurer du mentorat.
- Harmoniser les pratiques pédagogiques.

Objectif 3.2 :

Soutenir le personnel dans son processus de formation continue.

- Participer à des formations :
 - pédagogique;
 - relative au métier et aux nouveaux équipements.
- Partager nos pratiques / nos nouvelles connaissances.
- Observer nos collègues.
- Maintenir les contacts avec l'entreprise (stage, connaissance des nouveaux équipements ou nouvelles pratiques) et nos associations respectives.

ORIENTATION 4

Faire rayonner la FP en influençant positivement les perceptions afin de la positionner comme un choix de formation menant à une carrière valorisante.

Objectif 4.1 :

S'engager en équipe à développer des activités innovantes, adaptées aux nouvelles réalités et susceptibles d'accroître la notoriété de la formation professionnelle.

- Mettre en place ou alimenter une page Facebook ou réseaux sociaux.
- Promouvoir notre programme (activités ou partenariat) auprès :
 - du milieu de l'éducation (écoles primaires, secondaires, éducation des adultes, Cégep, Universités);
 - des partenaires - visites ou site partagé (entrepreneurs, Universités).
- Développer des activités pour rejoindre la clientèle visée.
- Participer aux Olympiades de la FP.
- Produire une vidéo promotionnelle.
- Utiliser nos anciens élèves.
- Implanter l'ATE, l'ATE rémunérée.

ORIENTATION 5

Développer et entretenir nos liens avec les différents partenaires afin que tous collaborent à la mise en valeur de la FP et à l'essor du développement socio-économique.

Objectif 5.1 :

Élaborer et déployer un plan d'action par équipe afin d'accroître et de renforcer nos liens avec nos différents partenaires.

- Développer des partenariats en lien avec :
 - des projets (U de S, pompiers, CCQ);
 - des entrepreneurs (rencontres avec élèves, foire à l'emploi, déjeuners causerie, actualisation des stages);
 - associations professionnelles et des métiers (prêts de locaux);
 - fournisseurs (page Facebook).